

Contact

Centre d'antalgie
CHUV, BH-06.161 (entrée 5)
Rue du Bugnon 46
1011 Lausanne
021 314 20 40

Centre d'antalgie

On m'a prescrit des opiacés

CHUV 2021 | 51610

Les opiacés, c'est quoi ?

Si vous prenez un traitement à base d'opiacés, ce document vous est destiné. Il a pour but de vous donner des informations générales sur les opiacés, leurs buts, leurs effets secondaires et de répondre aux questions fréquentes.

Les opiacés (ou opioïdes) sont des substances dérivées de l'opium. Ils sont utilisés pour traiter des douleurs modérées à sévères. Ils fonctionnent en bloquant la transmission du signal de la douleur. Ces médicaments peuvent être proposés sous différentes formes: comprimés, gouttes, sirop, patch ou injections.

Les opiacés les plus fréquemment utilisés sont les suivants:

- › La morphine (par exemple MST Continus®, Morphine HCl, Sevredol®),
- › L'hydromorphone (par exemple Palladon®),
- › Le fentanyl (par exemple Durogesic Matrix®),
- › La buprénorphine (par exemple Temgesic®),
- › Le tramadol (par exemple Tramal®)
- › L'oxycodone (par exemple Oxycontin®, Oxynorm®).

Pourquoi me prescrire des opiacés ?

Ces médicaments peuvent vous être prescrits en cas de douleurs aiguës (comme après une fracture ou une opération) ou de douleurs chroniques.

Ils ont pour but de réduire la douleur et améliorer la capacité à être active ou actif.

Les opiacés provoquent-ils des effets secondaires ?

Des effets secondaires peuvent survenir après la prise de vos opiacés. Vous pourriez ressentir certaines des manifestations suivantes:

- › Constipation
- › Nausées et vomissements
- › Somnolence
- › Vertiges
- › Peau sèche
- › Démangeaisons
- › Bouche sèche
- › Confusion, diminution de la concentration
- › Irritabilité, changements d'humeur
- › Troubles respiratoires
- › Mouvements musculaires anormaux (tremblements)

Ces effets sont les plus fréquents. D'autres effets secondaires plus rares peuvent occasionnellement apparaître.

Informez votre médecin prescriptrice ou prescripteur de tout effet secondaire, afin qu'elle ou il puisse vous accompagner au mieux. Par exemple, au besoin, des antinauséux peuvent vous être proposés, ou la dose d'opiacés peut être réduite. Par ailleurs, des laxatifs doivent être pris en cas de traitement de plus de 3 jours.

A quoi faut-il être attentif avant le début de la prise d'opiacés ?

Il est très important d'informer votre médecin et votre pharmacien-ne:

- › De toute allergie à des médicaments ou à d'autres substances
- › De la prise d'autres médicaments et de produits naturels, phytothérapeutiques ou autres compléments alimentaires

- › Si vous êtes enceinte ou prévoyez de l'être, si vous allaitez
- › Si vous avez des problèmes de reins ou de foie
- › Si vous avez des problèmes de poumon, respiratoires ou d'apnée du sommeil
- › Si vous avez ou avez eu une dépendance à l'alcool, aux drogues ou aux médicaments

Recommandations pour la prise du traitement

Prise par voie orale

La dose d'opiacés dépend de chaque patient-e et du médicament prescrit. Suivez toujours les indications données par votre médecin. Si votre douleur augmente malgré le traitement, n'augmentez jamais la dose de votre propre chef. Sauf indication contraire de votre médecin, les opiacés peuvent être pris pendant ou entre les repas.

› Forme «rapide»

Les opiacés sous forme **rapide** agissent dans la demi-heure suivant la prise du médicament avec un effet de quelques heures. Ces formulations vous sont généralement prescrites en début de traitement ou comme **réserve** en cas de pics de douleurs.

Si vous devez augmenter la prise de doses de réserve pour faire face aux douleurs, informez votre médecin qui réajustera votre traitement.

› Forme «retard»

Les opiacés sous forme retard sont pris à heures régulières chaque jour. L'effet des médicaments sous cette forme dure environ 12 heures pour la plupart.

En cas d'oubli d'une dose

Évitez à tout prix de prendre deux doses en même temps. Les recommandations pour le rattrapage de la dose manquée varient d'un médicament à l'autre.

Référez-vous aux indications données par votre médecin ou, en cas de doute, n'hésitez pas à la ou le contacter.

Opiacés sous forme de patches

Le patch est un autocollant qui diffuse le médicament à travers la peau jusque dans le sang, de manière continue et à dose précise.

Le premier patch commence à faire effet au bout de 12 heures environ et reste efficace pendant 3 ou 4 jours, selon le patch. Suivez toujours les indications de votre médecin concernant les doses, la zone d'application ainsi que la pose du patch.

La température de votre peau peut influencer la vitesse de diffusion du médicament. Il est donc important de ne pas exposer la zone où est appliqué votre patch à la chaleur. Évitez par conséquent une exposition prolongée au soleil ou à une autre source de chaleur, telle qu'une bouillotte par exemple. En cas de fièvre, le même phénomène peut être observé.

Quelles sont les précautions à prendre pendant le traitement?

D'une manière générale, ne prenez pas les médicaments de quelqu'un d'autre et ne partagez pas vos médicaments. Conservez en tout temps vos médicaments hors de portée des enfants, dans un endroit fermé à clé. Ramenez les médicaments non utilisés à la pharmacie.

Conduite

Lorsque vous êtes sous une dose stable d'opiacés et que vous ne ressentez pas de vertiges ou de somnolence, vous êtes autorisé-e à conduire. Vous n'êtes en revanche pas apte à la conduite automobile si vous ressentez des vertiges ou de la somnolence. Il n'est pas recommandé de conduire pendant les changements de doses.

Consommation d'alcool

La combinaison d'alcool et d'opiacés augmente la somnolence et diminue la concentration, vous rendant inapte à la conduite automobile ou à l'utilisation de machines. Il est particulièrement recommandé d'éviter de prendre de l'alcool au début de la prise des médicaments ou quand votre dose vient d'être augmentée.

Interaction avec d'autres médicaments

La prise d'opiacés doit être adaptée à vos autres médicaments. Avertissez toujours vos différent-e-s médecins de tout traitement en cours.

Certains médicaments peuvent **augmenter la somnolence** lorsqu'ils sont pris avec des opiacés, notamment les antidépresseurs, antiépileptiques, relaxants musculaires, antihistaminiques, antinauséeux, somnifères et anxiolytiques.

Voyages et déplacements à l'étranger

Renseignez-vous sur les règles du pays de destination, car certains ont des normes strictes pour ce type de médicaments. Si vous transportez des opiacés pendant votre voyage et en entrant dans un autre pays, il peut être nécessaire d'avoir une copie de votre ordonnance sur vous ou d'avoir une **attestation** de votre médecin.

Peut-on devenir dépendant-e aux opiacés?

Le risque que vous développiez une **addiction** aux opiacés est faible si vous n'avez pas d'antécédents de dépendance à l'alcool, aux drogues ou à d'autres médicaments. Les troubles de l'humeur, comme la dépression ou l'anxiété, peuvent aussi être des facteurs de risque. Si vous ressentez le besoin de prendre des opiacés indépendamment de la douleur, ou aussi pour traiter d'autres symptômes (par exemple anxiété, troubles du sommeil), avertissez-en votre médecin.

En revanche, la **dépendance physique** est présente chez toutes les patientes et tous les patients suite à une prise régulière d'opiacés pendant quelques semaines. Cela veut dire que si vous arrêtez soudainement de les prendre vous pouvez ressentir des symptômes de **sevrage** (par exemple nausées, frissons, douleurs musculaires, diarrhées, anxiété). Suivez toujours les indications de votre médecin si vous souhaitez arrêter ou diminuer la prise d'opiacés.

De plus, après une administration prolongée d'opiacés (plusieurs semaines à plusieurs mois), une **tolérance** peut apparaître et vous pouvez ressentir **moins d'effets** des médicaments. Dans ce cas, consultez votre médecin et n'augmentez jamais de vous-même les doses.

Une addiction ou un trouble de l'usage des opiacés est un besoin irrépessible de prendre le médicament, malgré les effets négatifs physiques, psychiques ou sociaux.

Quand et comment arrêter les opiacés?

La période de prise d'opiacés doit toujours être **la plus courte possible**. En cas de douleurs chroniques, un traitement peut toutefois être poursuivi sur une longue période (mois, voire années) s'il se révèle efficace et qu'il n'entraîne pas trop de risques et d'effets indésirables.

Votre médecin va réévaluer régulièrement votre traitement pour décider si celui-ci peut ou doit être arrêté. Si c'est le cas, **l'arrêt est progressif**.

Si vous avez un traitement chronique avec des médicaments sous forme «**retard**», n'essayez pas de manquer une prise pour voir si vous avez besoin du médicament. Cela peut renforcer la sensation de manque physiologique. L'arrêt d'un traitement chronique à doses conséquentes se fait en diminuant le dosage selon les recommandations de votre médecin, et non en sautant des doses.

Le traitement est-il remboursé par l'assurance maladie de base?

Le traitement est remboursé par l'assurance maladie de base.